

LA lettre DE PROFESSION SPORT ET CULTURE

FÉVRIER 2017 #70

SOMMAIRE

#Actualités
Service Civique
Hommage à Jean-Paul MARKI
PAGES 2-3

Crib
Zoom partenaires
PAGE 4

En 2017, votons jeunesse !

Si notre association APSC soutient le développement du service civique pour les jeunes, c'est pour contribuer à revitaliser la notion d'engagement citoyen dans les associations. Après l'ère du « tout consommation », nous sommes à l'aube d'une société qui doit laisser une place aux jeunes conforme à leur envie d'agir et d'être dans les espaces de décision. Les associations, les clubs, les ONG, structurent plus que jamais les relations sociales à cet endroit de cohésion sociale, les responsabilités sont collectives et le pouvoir partagé. L'exercice de la décision associative ne doit plus faire l'économie de l'avis des jeunes adultes, ils ont la connaissance du monde, ils sont nés dans la diversité, ils portent une culture sans égal depuis que l'homme est homme. Ce sont eux qui peuvent dire de quoi demain sera fait, avec quelles attentes et quelles solidarités, ils sont réellement citoyens du monde et portent cette dimension dans notre vieille et belle culture plus nationale. Les bénévoles les plus anciens sont imprégnés de la citoyenneté républicaine, en ouvrant leur cercle aux jeunes, ils enrichiront leurs décisions et apporteront à leurs jeunes co-décisionnaires, la connaissance des communautés pour lesquelles ils agissent.

L'addition de ces deux citoyennetés dans les associations toujours ouvertes peut nourrir de vrais espoirs de « vivre ensemble » et ne peut qu'inciter

à l'exercice de la décision électorale. Nos prochains rendez-vous politiques pourraient alors prendre des couleurs et la forme d'un sourire bienveillant posé en travers des trois couleurs bleu, blanc, rouge.

Notre ami Jean-Paul disparu dans les derniers jours de 2016 aurait aimé cet espoir. Il fut militant de la citoyenneté, disponible et ouvert à tous, il laisse dans le sillage de ses engagements, l'invitation à l'action et au bonheur d'agir ensemble. Merci et salut Jean-Paul.

Remy Theveny
Président



MUTUALISATION DES SERVICES CIVIQUES AVEC APSC

Une des missions d'Ain Profession Sport et Culture est le développement des métiers dans le domaine du sport et de l'animation. Depuis de nombreuses années, l'association emploie des professionnels qualifiés qu'elle met à disposition des structures. Cela permet aux clubs d'avoir du personnel compétent, et ce, même pour quelques heures. Pour les salariés, Ain Profession Sport et Culture est la garantie d'avoir un employeur unique qui mutualise les temps d'intervention dans différentes structures.

Forte de son expérience et de sa connaissance du milieu associatif, Ain Profession Sport et Culture constate que certaines associations n'arrivent pas à mener à bien leur projet de développement faute de temps et de bénévoles. Aussi, l'association a construit une solution adaptée pour les associations : la mutualisation de volontaires en service civique. Aucune démarche n'est à effectuer par la structure. APSC se charge de toutes les formalités administratives et accompagne l'association dans l'accueil du volontaire et sa mission. Autre avantage non négligeable, la structure accueillante n'est pas obligée de proposer 24 heures par semaine comme le précise le dispositif du service civique.

APSC peut ainsi susciter des vocations professionnelles dans le domaine du sport et de l'animation ou bien attirer de nouveaux bénévoles, et dans tous les cas, participer à la construction citoyenne des jeunes.

Témoignage de Madame RIGOLLET, bénévole active de l'Union Local Sport Adapté de Bourg-en-Bresse, dont le club utilise depuis octobre 2016, notre nouveau service d'intermédiation de service civique.

Pourquoi avez-vous fait appel à un service civique ? Quelles missions lui avez-vous confiées ?

Nous n'avions au départ pas de besoin précis, mais lorsqu'on nous a présenté le dispositif du service civique, on a tout de suite vu la plus-value d'accueillir un jeune volontaire au sein de notre association.

Les missions confiées à Lucas dans le cadre de son service civique sont les suivantes :



Mme RIGOLLET -
bénévole à l'ULSA
et Lucas PIROUD -
service civique

- > l'accompagnement des animateurs sportifs lors des entraînements,
- > l'accompagnement des licenciés lors des compétitions,
- > le développement de l'action « collecte des bouchons »,
- > la participation avec les bénévoles à la préparation des manifestations,
- > le développement de la communication du club sur Facebook.

Le volontaire qui intervient dans votre structure est engagé et mis à disposition par Ain Profession Sport et Culture. Pourquoi avez-vous préféré déléguer le portage du service civique à Ain Profession Sport et Culture ?

Nous avons peu de bénévoles au sein de notre association, la gestion et la mise en place d'un service civique en direct (demande d'agrément, recrutement...) aurait été trop lourde pour nous. Sans ce service d'Ain Profession Sport, nous n'aurions pas engagé un service civique.

Etes-vous satisfait de cette collaboration tripartite et quels sont les avantages ?

Nous sommes très satisfaits de cette collaboration, les choses sont bien cadrées par Ain Profession Sport avec la mise en place de suivis réguliers. On se sent rassuré par cet accompagnement.

Lorsqu'il existe des structures spécialisées dans l'emploi comme Ain Profession sport, autant s'appuyer et profiter de leur savoir-faire.

L'intermédiation est la solution idéale pour notre association.

Nous sommes ravis de l'arrivée de Lucas, de son implication et de son sérieux.



Départ

Après 5 ans et demi au poste de chargée de communication, Christine MARQUES quitte l'association pour un autre projet personnel.

« Je tenais à remercier les élus de l'association pour leur confiance, l'ensemble des adhérents, les salariés, les partenaires, la presse pour avoir accompagné l'association dans son développement sur le territoire. Vos retours, votre présence sur les différents événements organisés ont été riches. Des collaborations précieuses ont été créées et une dynamique s'est installée. Ma mission a été une belle aventure humaine. J'espère avoir pu mettre en lumière le formidable travail accompli au sein de l'association et l'utilité des services proposés pour les dirigeants bénévoles. Bonne continuation à tous ! »

COMMUNIQUONS PLUS FACILEMENT !

Depuis quelques années, l'ensemble des collaborateurs de l'association possède sa propre adresse mail sur le modèle **initialprenom.nom@ain-profession-sport.fr** L'adresse générique étant **contact@ain-profession-sport.fr**

> A partir du 1er janvier 2017, l'adresse **ain-profession-sport@wanadoo.fr** sera définitivement supprimée. Pensez à mettre votre carnet d'adresse à jour !

Pour améliorer l'accueil téléphonique, vos correspondants possèdent désormais une ligne directe, n'hésitez pas à la leur demander ! En cas d'absence de votre interlocuteur vous avez la possibilité de déposer un message vocal.



**APSC, une équipe pour vous accompagner !
Bienvenue à Angélique JANIN au poste d'assistante de direction.**



Hommage à la mémoire de Jean-Paul MARKI

Enfant de la Bresse, c'est dans la cité de Bourg qu'il va grandir et à l'usine RVI qu'il fera une longue carrière professionnelle. Passionné de mer et de voile, il pratique la navigation en régate sur la rivière d'Ain. Il y fait aussi ses armes de responsable de club dans un esprit d'ouverture aux autres. Naturellement attentif aux autres et notamment aux enfants, il élargit le champ de ses compétences associatives en s'engageant aussi dans l'animation de la base de loisirs de l'île Chambod en assurant aussi la présidence de l'Union Départementale de plein Air. Comment alors ne pas aussi participer à la vie de son village de Jasseron en devenant conseiller municipal dans les années 90. Adjoint au maire, il accepte la lourde délégation des travaux où sa dernière grande contribution en 2014 sera la restructuration de l'école. C'est par amitié et par intérêt pour la cohésion sociale qu'il deviendra administrateur d'Ain Profession Sport et Culture. A cet endroit où se croisent les questions d'éducation, d'engagement bénévole, de développement du sport, de la culture et la création d'emplois pour les jeunes, Jean-Paul a offert toute son expérience et ses connaissances. Vif et souriant, concerné et ouvert, ses avis comptaient beaucoup et sa bienveillance aidait à la décision. Avec celles et ceux qui l'aiment, nous sommes tristes de son absence.



RESSOURCES ET INFORMATIONS POUR LES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

Associations employeurs, attention la DSN (Déclaration Sociale Nominative) est obligatoire à partir de janvier 2017 et vous oblige à avoir un logiciel de paye adapté vous permettant de répondre aux nouvelles obligations légales.

Attention le taux du Groupe 1 de la CCNS étant inférieur au SMIC, vous devez suivre l'évolution du SMIC pour ce groupe, en attendant une future revalorisation.

Le montant du SMIC a légèrement augmenté au 1er janvier 2017 pour passer à 9,76€/heure soit un montant brut mensuel de 1480,30€.

Ain profession sport et culture vous apporte des solutions, www.ain-profession-sport.fr > gestion de payes. Pour plus d'informations, consultez-nous !

ZOOM PARTENAIRES

NOUS SOUHAITONS UN TRÈS BON ANNIVERSAIRE À RADIO ALÉO QUI A FÊTÉ SES 20 ANS ET PROFITONS DE CETTE OCCASION POUR VOUS RAPPELER QU'AIN PROFESSION SPORT ET CULTURE ANIME L'ÉMISSION QUESTIONS D'ASSO, DU LUNDI AU SAMEDI. L'ENSEMBLE DE CES ÉMISSIONS EST EN PODCAST SUR LE SITE DE LA RADIO.

COUPON D'ADHÉSION

à Ain Profession Sport et Culture

Comme nous, vous souhaitez soutenir les actions en faveur de l'emploi associatif sportif et socio-culturel du département, adhérez à **Ain Profession Sport et Culture 539, chemin de la Zone de Domagne - ZA de Domagne 01250 Ceyzériat**

Nom de la structure adhérente :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél. :

Mail :

Merci de joindre votre règlement de 40 euros à l'ordre d'Ain Profession Sport et Culture.

Coordonnées des membres désirant recevoir notre journal trimestriel (3 personnes maximum) :

.....

.....

.....

.....



NOUVEAUX HORAIRES pour QUESTIONS D'ASSO !

Questions d'Asso : du lundi au samedi à 8h25 et 14h00

Chaque semaine, l'association Ain Profession Sport et Culture se joint à Radio Aléo pour vous aider dans la gestion de votre association.

Emission réalisée par Julien Fourneau d'APSC et Sandra Thillier de Radio Aléo.

En collaboration avec le conseil régional, cette émission répond à vos questions !

Vous pouvez laisser vos questions : crib01@ain-profession-sport.fr ou sur radioaleo@yahoo.fr

Retrouvez nos émissions en podcast sur : <http://ain-profession-sport.fr/crib/podcast>

Nos partenaires

